

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Dénomination du service qui passe le marché : COMMUNE SEVREMOINE
23 PLACE HENRI DOIZY
ST MACAIRE EN MAUGES
49450 SEVREMOINE

Objet du marché : Travaux de réfection de la couverture du Centre Social Indigo sur la commune déléguée de Saint Macaire en Mauges.

La consultation est décomposée en 2 lots :

- Lot n° 1 : Désamiantage - Couverture,
- Lot n° 2 : Ventilation – Electricité.

Procédure de passation : PROCEDURE ADAPTEE en application des articles 27 et 34 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Délais d'exécution : Le délai global d'exécution de l'ensemble des lots est de 14 semaines, y compris la période de plan de retrait.

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Modalités d'obtention du dossier : au choix du candidat, sous l'une **OU** l'autre des modalités suivantes :

A – Par voie électronique

Le dossier de consultation peut être téléchargé directement et gratuitement par les candidats sur la plateforme de dématérialisation de l'ECRIVAIN PUBLIC : <http://ecrivainpublic.doubletrade.net>

B – Retrait du dossier papier (contre frais de reproduction et d'expédition)

Chez : L'Ecrivain public, Angle 2 rue Beauregard et 53 av. MI Leclerc - BP 50026, 49308 CHOLET cedex
Tél. : 02.41.56.58.91 - Fax : 02.41.71.93.38

Adresse où les offres doivent être transmises : COMMUNE SEVREMOINE
23 PLACE HENRI DOIZY
ST MACAIRE EN MAUGES
49450 SEVREMOINE

Conformément aux dispositions de l'article 39 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, la personne publique accepte la transmission des offres par voie électronique selon les modalités suivantes : transmission à l'adresse mail suivante : achats@sevremoine.fr

Critères de jugement des candidatures et des offres :

- Valeur technique : 60 % ;
- Prix des prestations : 40 %.

Renseignements :

Service Achats, SEVREMOINE, achats@sevremoine.fr, tél : 02.41.55.36.76

Date limite de réception des offres : le 1^{er} août 2018 à 11 h 00

Date d'envoi à l'organe de publication : le 5 juillet 2018